Projet d'extension marine de la Réserve Nationale de la Caravelle
CR Atelier de consultation – Nautisme et tourisme

Mercredi 24 Avril 2013 ; 17h30 à la Maison pour Tous de Tartane
Animation : Jessica CRILLON, Impact Mer

Personnes présentes :

PERSONNES	STRUCTURES
Janou SEJEAN	Elu de Trinité
Paulette RAPON	Elue de Trinité
Nadine VENUMIERE	PNRM / Gestion des réserves naturelles
Jessica CRILLON	Chargée d'études Impact Mer
Frédéric VIGUIER	Président Madinina Surf Club
Grégory SCARON	Impact Mer
Franck GUESSARD	Zandoli Surf Club
Jérôme NOUEL	Guide Nautique de la Martinique
Nicole NOUEL	Dénébola
Délice NOUEL	Responsable Dénébola
Louis-Pierre BOURDAIS	Transport maritime voile
Frédéric CALIXTE	Président Comité Martiniquais de Surf
Gerald MILIENNE	Plongée sous-marine
Cédric CHARPENTIER	Ballade en mer/ Pêche sportive

Ordre du jour :

- Rappel du contexte et de l'ensemble de la démarche ;
- Rappels sur les réserves et ce projet d'extension marine ;
- Rappel des éléments du diagnostic relatifs au nautisme et au tourisme ainsi que l'ensemble des zones à enjeux identifiées ;
- Organisation de la salle en atelier de consultation avec questions, échanges et travail sur cartographie.

Compte-rendu des ateliers

Présentation des structures, leurs activités et projets

Madinina Surf Club - M. VIGUIER : mélange de pratiques libres et encadrées surtout au niveau de l'Anse l'Etang. Respect de l'environnement et sensibilisation des pratiquants à l'environnement. Les sites fréquentés sont partagés avec l'UCPA du Vauclin. Le club a pour projet d'organiser des excursions « écotourisme » autour de la presque-île de la Caravelle en voilier. Ce projet se rapproche des activités de Dénébola. Madinina Surf Club anime des ateliers/ stands de sensibilisations lors d'évènements surfs (championnat de Martinique,…).

Yes Papa (bateau à moteur) – M. CHARPENTIER : départ de la base Spoutourne – pêche sportive (avec relâché des prises). En général, la pêche au large se fait à l'extérieur du récif au Nord-est (pêche au gros), mais se rapproche de la cote à la demande du client (petite pêche) au niveau de l'Ilet Lapin et de la pointe de la Caravelle. Il estime que la pêche sportive n'est pas assez valorisée en Martinique par rapport à d'autres pays. Il propose aussi des balades à la journée sur la plage de la Baie du Trésor (mouillage sauvage dans la baie – quelques fois ancrage au niveau des cailles, débarquement sur plage, randonnée PMT). Il précise qu'il respecte la limitation de vitesse dans la zone.

M. SEJEAN explique que malgré le respect accordé à l'environnement, il peut y avoir dégradation du milieu sans le vouloir, du simple fait de la pollution due aux crèmes solaires dans l'eau qui peuvent avoir des répercussions sur l'écosystème. Il propose qu'une étude puisse mesurer les effets.

Dénébola – Mme et M. NOUEL : Plaisance (voile) – Excursion. Basé au Robert.
Ecotourisme, bateau de 8 passagers maximum, annexe avec moteur électrique, contrôle des rejets (toilettes écologiques), activités non motorisées et respectueuses de l'environnement (randonnée PMT, voile, stand up paddle). Sensibilisation à l'environnement (Partenariat avec le Carbet des Sciences). Volonté de développer d'autres partenariats pour développer l'écotourisme.

Mr BOURDAIS transporte des passagers à bord de catamaran, notamment au départ de Spoutourne. Mr CHARPENTIER propose des ballades en mer et de la pêche sportive.

Les associations relatives à l'activité Surf signalent un développement de l'activité, cette tendance devrait continuer vu les soucis rencontrés à la Réunion avec la présence des requins. Les surfeurs se rabattent sur les Antilles.

Problèmes de signalisation et absence de mouillage

Suite à la projection de la présentation, certains acteurs rappellent le souci que pose l'absence de signalétique lors de l'accès par la mer : il est donc difficile de connaître la règlementation et donc de la respecter au niveau de la Baie du Trésor. Certaines signalisations avaient été mises en place, cependant les écrits se sont effacés à cause du soleil et des embruns. Il faudrait mettre en place une signalisation « durable » adaptée aux conditions météo (pluie/ Soleil/ Embruns).

L'absence de zones de mouillages organisés entraine la dégradation des fonds : les bateaux utilisent l'ancre.

Règlementation non respectée :

Les différents usagers relèvent la gène occasionnée par les plaisanciers qui ne respectent pas la réglementation et l'environnement (mouillage sauvage sur récifs et herbiers, « beachage », vitesse, nuisance sonore, dégradation du milieu, pas de contrôle de rejets, débarquement en nombre important sur les plages, braconnage …). Ils déclarent de fortes affluences le week-end au niveau de la baie de Gros Raisin et de la baie Grandjean. Ils craignent que les aménagements futurs pour organiser le mouillage augmentent l'affluence

des plaisanciers néanmoins ces aménagements semblent nécéssaires. Il a été constaté la présence de nasses sans bouée dans la Baie du Trésor, sans doute signe de braconnage.

L'arrêté relatif à la réglementation du nautisme dans la baie du Trésor manque parfois de précisions, certaines tournures portent à confusion et peuvent être interprétées à tord : par exemple, que regroupent les catégories des « véhicules nautiques à moteur » ? « Bateau à coque ouverte » ? « navire ponté » ?

La mauvaise interprétation et communication de la réglementation entraine des conflits sur le plan d'eau : certains acteurs pensent être dans leurs droits … certains agents n'interprètent pas correctement la loi et reprochent aux acteurs de ne pas respecter la règlementation.

Zones prioritaires d'activités :

L'Anse l'Étang est la zone prioritaire pour la pratique du surf. La Baie du Trésor apparaît comme une zone prioritaire pour les activités de plaisance. Des zones secondaires apparaissent pour la pratique du surf, les excursions en bateau et autres activités liées à la côte (Cf Carte).

Soucis rencontrés :

Il n'y a aucun port en Martinique qui propose la récupération des eaux noires/ eaux usées. Les bateaux expulsent ses eaux au large, le plus souvent.
Une case délabrée sur le bord de mer n'est pas valorisante du point de vue environnemental et paysager.

Anse Dufour : l'Office National des Forêt a installé des poteaux qui ont été délabrés par les gens et la mer, ils se semblent pas adaptés. Il semble important d'échanger avec les acteurs sur les aménagements. La signalisation des casiers posés en mer est parfois peu visible pour les utilisateurs du plan d'eau. Il faudrait renforcer la signalisation des casiers.

Sites à préserver d'un point de vue environnemental :

Les Baies du Galion et du Trésor apparaissent à leurs yeux comme deux sites à préserver d'un point de vue écologique.
Le pourtour de la Caravelle est assez protégé par des conditions météo difficiles limitant la fréquentation. Une personne témoigne de l'anse Dufour qui était un véritable tapis d'oursin, cependant aujourd'hui, à cause du prélèvement et de la sédimentation, il n'y en a pratiquement plus. Les éponges sont couvertes de boues. Les eaux usées de la commune se déversent, il y a de la pollution au niveau de l'Anse l'Etang et Tartane. La STEP est sous-dimensionnée.
Sédimentation : Les eaux qui sortent du Vauclin arrivent dans la zone du fait de la courantologie, la mangrove est en danger.
De Beauséjour à la Pointe Brunel, tout le littoral est jonché de bouteilles. Des opérations de nettoyage sont organisées, cependant elles ne suffisent pas vu l'ampleur des déchets.

Propositions de gestion et d'aménagements :

Les acteurs du nautisme et du tourisme, proposent de revoir la signalétique, de clarifier la réglementation pour éviter toute ambiguïté, de mettre en place des mouillages organisés, de renforcer la surveillance et de maintenir la ligne des 320°, de limiter la taille des embarcations, de contrôler la fréquentation et d'interdire les nuisances sonores (sonos sur bateaux, plage). Ils pensent que cela passe par la formation, l'éducation et la sensibilisation des plus jeunes aux adultes.

Position par rapport au projet d'extension marine :

Les acteurs du tourisme et du nautisme sont pour l'essentiel totalement favorables à ce type de projet du moment que leurs activités puissent continuer, dans le respect du milieu naturel. Ils sont conscients de l'importance de protéger le milieu marin, cependant, ils souhaitent que les règlementations soient mieux expliquées et signalées. Ils rappellent que la sensibilisation des acteurs est très importante pour le respect de cette règlementation.

Représentants des acteurs du nautisme/ tourisme pour la suite de la concertation :

- Délice NOUEL
- Frédéric CALIXTE
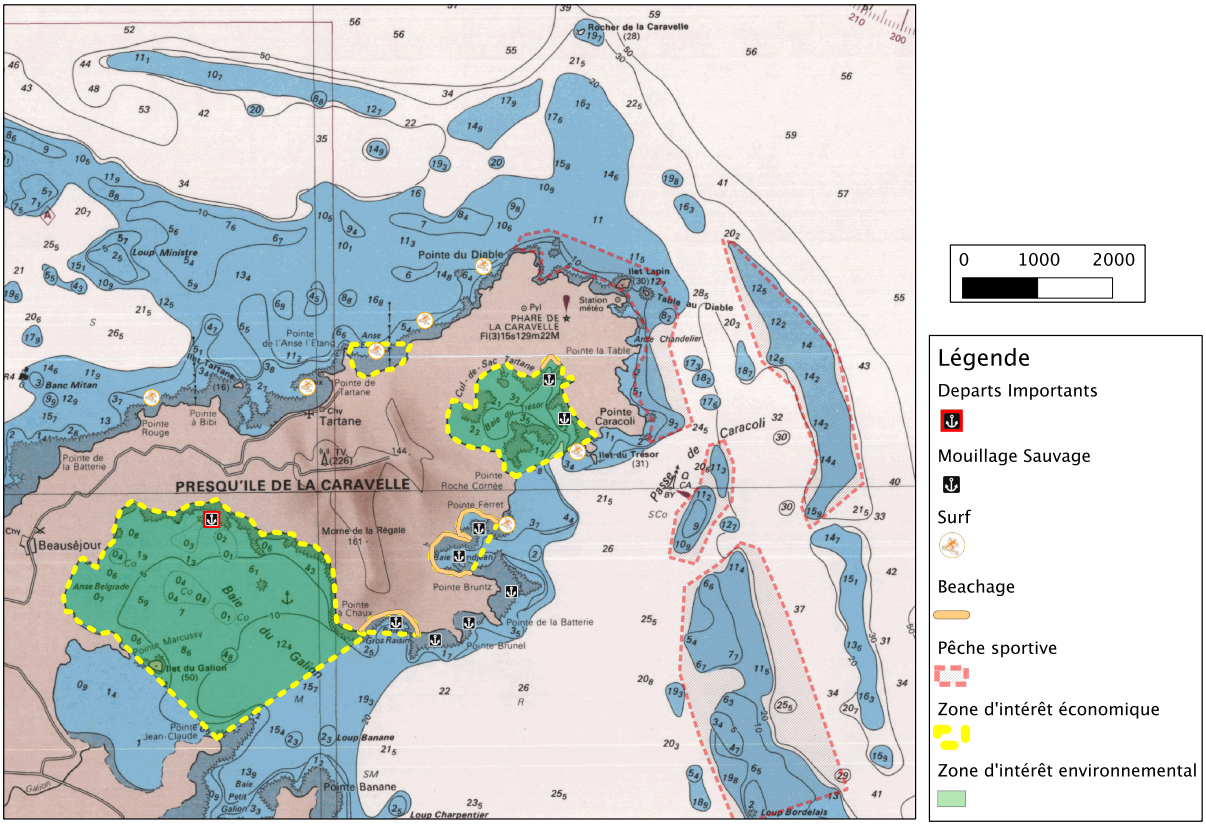
Carte réalisée sur la base des échanges :